Examen professionnel		Paysanne
BP 01	Entretie	n du linge et de l'habitat
Conditions préalables		Le module est ouvert à toute personne s'intéressant à l'entretien du linge et de l'habitat d'un ménage agricole et bénéficiant de connaissances générales correspondant au niveau secondaire II.
Compétences		 Les participantes reconnaissent l'utilité et la valeur des travaux dans le circuit du linge, le nettoyage et l'entretien des locaux. Elles organisent leur travail et agissent de manière ciblée et adaptée à la situation, elles évaluent le résultat et l'optimisent. Elles utilisent des techniques professionnelles dans l'exécution des tâches. Ce faisant, elles tiennent compte des principes en matière d'écologie, d'économie, d'hygiène et d'ergonomie. Elles sont conscientes de leurs responsabilités dans le choix et l'élimination des matériaux et des produits d'entretien.
Contenus		Cercle de Sinner / facteurs de nettoyage Hygiène et sécurité au travail dans le nettoyage et l'entretien du linge Rentabilité, écologie et ergonomie dans le nettoyage et l'entretien du linge Déroulement des travaux de nettoyage

	 Matières synthétiques Revêtements de sol Pierre
	Textiles : caractéristiques, utilisation, entretien o Vêtements / textiles d'ameublement
	Appareils ménagers: utilisation et entretien Lave-linge Sèche-linge Stations de repassage Machine à coudre Aspirateurs Systèmes de balayage humide et de lavage manuel Appareils de cuisine (seulement entretien) Réfrigérateur et congélateur Lave-vaisselle Four / combi-steamer Plan de cuisson Nettoyage Produits de nettoyage et d'entretien (y compris pH, symboles de danger) Systèmes de nettoyage, matériel de nettoyage (chiffons, pads, etc.) Types de nettoyage Entretien courant Nettoyage à fond Méthodes Dépoussiérage / aspiration sèche Balayage humide Lavage manuel Nettoyages spéciaux Fenêtres Installations sanitaires
Durée (h)	Le module comprend 88 heures (à 60 minutes) au total, dont 48 heures pour les cours et environ 40 heures pour le travail personnel et l'évaluation du module.
	45 minutes écrit (avec exemples de cas)
	75 minutes pratique - Y compris installation et rangement de la place de travail - 3 tâches à réaliser
Evaluation	La candidate reçoit les tâches puis elle planifie pour elle-même le dé- roulement, y compris l'installation et le rangement de la place de tra- vail, puis elle réalise les tâches.
	Les aspects suivants sont évalués : aménagement de la place de tra- vail, organisation/déroulement du travail, hygiène, ergonomie/sécu- rité, réalisation et résultat.
	Pondération : écrit 1/3, pratique 2/3
Reconnaissance	La compétence certifiée est capitalisable pour l'obtention du brevet fédéral de paysanne / responsable de ménage agricole

Prestataires	Centres de formation en économie familiale rurale
Validité	6 ans dès l'évaluation du module
Remarques	Ce module doit être suivi avant le module Gestion de l'habitat

Objectifs détaillés				
Les candidates et les candidats				
1.1	appliquent les règles d'hygiène et les règles de sécurité utiles pour le ménage familial de manière conséquente et expliquent leur sens.	C3		
1.2	effectuent les travaux du circuit du linge de manière professionnelle et justifient leur façon de faire (linge privé et professionnel).	C4		
1.3	choisissent des produits de nettoyage et d'entretien, respectivement des produits et des auxiliaires de nettoyage répondant à leur situation, et justifient leur choix.	C4		
1.4	formulent pour le nettoyage et la lessive des objectifs personnels en matière de protection de l'environnement et agissent en conséquence.	C3		
2.1	planifient des types de nettoyage répondant à leurs exigences, en tenant compte du temps à disposition et de leurs priorités.	C5		
2.2	analysent et justifient leurs achats (mobilier, literie, vaisselle, textiles, vêtements, chaussures et biens de consommation pour l'entretien du linge et de l'habitat) sur la base de principes écologiques, économiques et éthiques.	C6		
2.3	éliminent et recyclent le matériel usagé selon les règles en vigueur	C3		
2.4	effectuent les travaux de nettoyage de manière systématique et justifient leur façon de faire.	C5		
2.5	aménagent les places de travail en tenant compte de l'ergonomie	C5		
2.6	appliquent les principes de l'ergonomie dans le déroulement du travail	C3		

^{- *} Taxonomie de Bloom